

# Configurer le DLNA avec ou sans Windows Media Center

Date de dernière mise à jour : 09/02/2014 à 21:01

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/dlna-television.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)

Si vous possédez un téléviseur (ou tout autre périphérique) DLNA, cela signifie qu'il pourra se connecter à travers un réseau (filaire ou sans fil - Wifi) à votre ordinateur pour afficher et diffuser son contenu multimédia : musique, films, photos, etc.



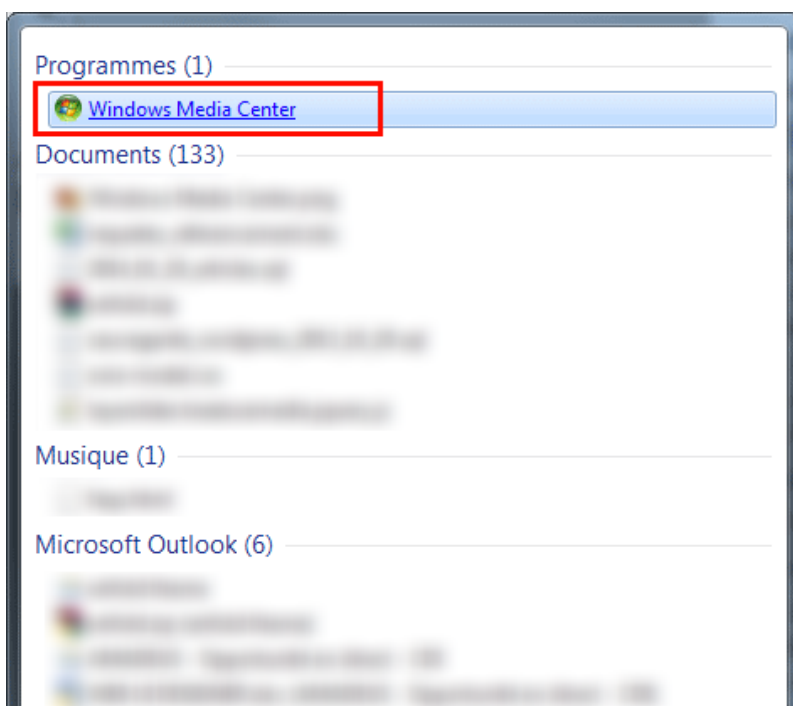
Logo de prise en charge de la technologie DLNA

L'appareil DLNA sur lequel vous afficherez le contenu s'appelle le **client** (DLNA). L'appareil qui diffuse le contenu est le **serveur** (DLNA).

La plupart du temps, on cherche à afficher les photos ou lire les films sur la télévision alors qu'ils sont stockés sur l'ordinateur. C'est ce que nous allons voir dans ce tutoriel. Notre serveur DLNA sera un PC basé sur Windows 7. Deux méthodes sont disponibles : avec et sans **Windows media center**.

Avec Windows Media Center

Windows Media Center est inclus dans certaines versions de Windows et va vous permettre de gérer vos bibliothèques multimédias. Pour lancer Media Center, cliquez sur le bouton **Windows**, puis, dans la zone de recherche, indiquez **Windows Media Center** et cliquez sur le lien du même nom.

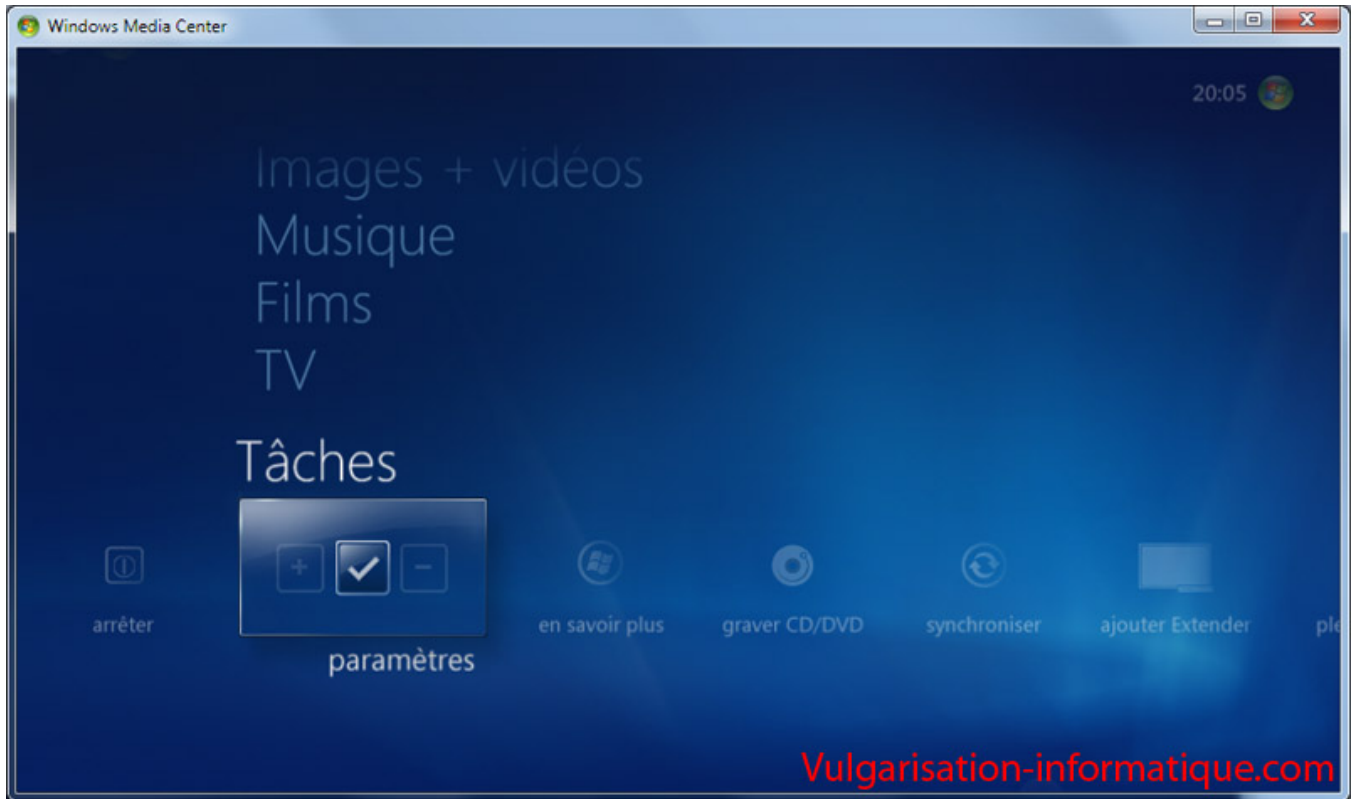


Premier lancement de Media Center

Lors du premier démarrage de Windows Media Center, une page d'installation s'affiche. Choisissez l'installation rapide.

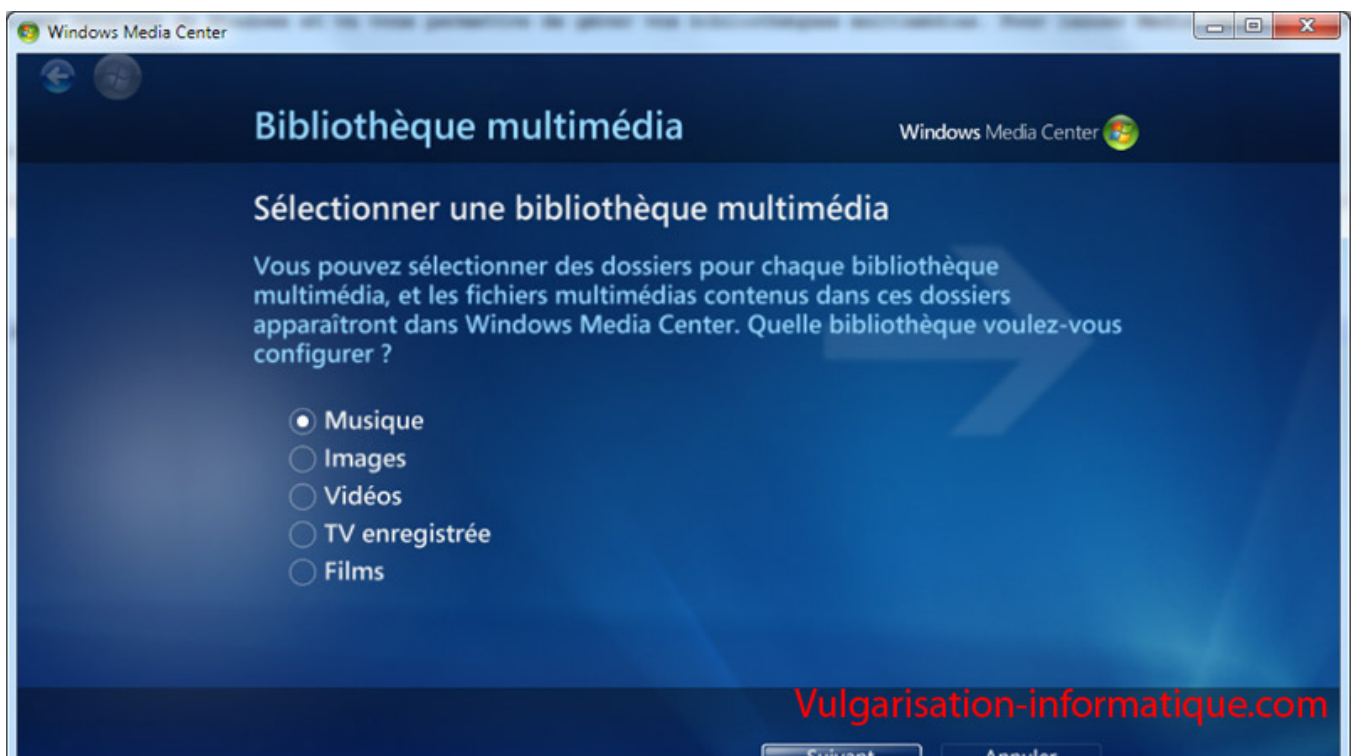
Création des bibliothèques

L'étape suivante, une fois Media Center utilisé une première fois, est de créer vos bibliothèques multimédia. Il s'agit ni plus ni moins que de pointer les différents emplacements de votre ordinateur que votre téléviseur ou votre client DLNA sera autorisé à consulter. Media Center peut se piloter entièrement au clavier. Utilisez les flèches haut-bas et gauche-droite pour vous déplacer sur la section **Tâches** puis sur le bouton **Paramètres** et validez.



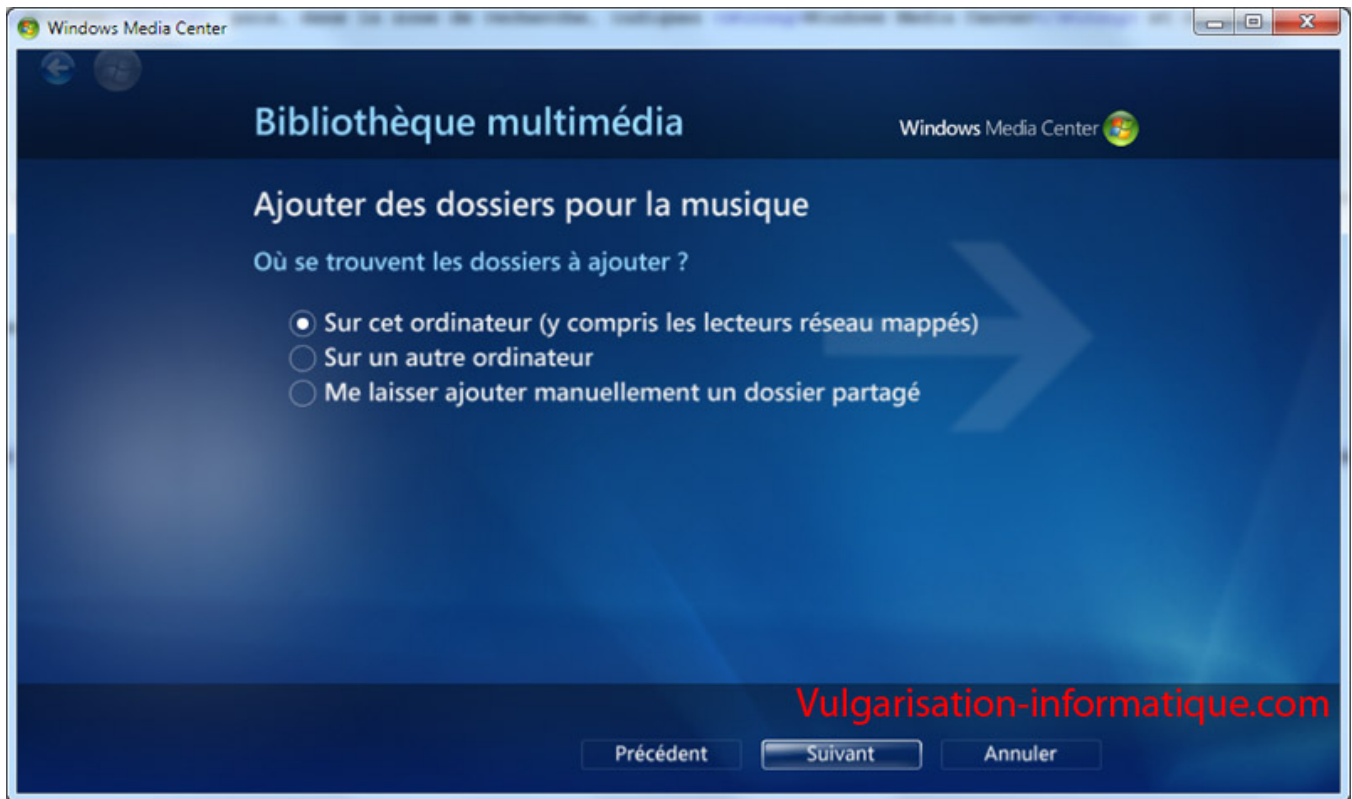
Paramètres

Cliquez ensuite sur **Bibliothèques multimédias**. Choisissez ensuite le type de contenu (il faudra répéter l'opération pour les types de contenus différents) dont vous souhaitez autoriser la lecture ou diffusion depuis le client DLNA, puis cliquez sur **Suivant**.



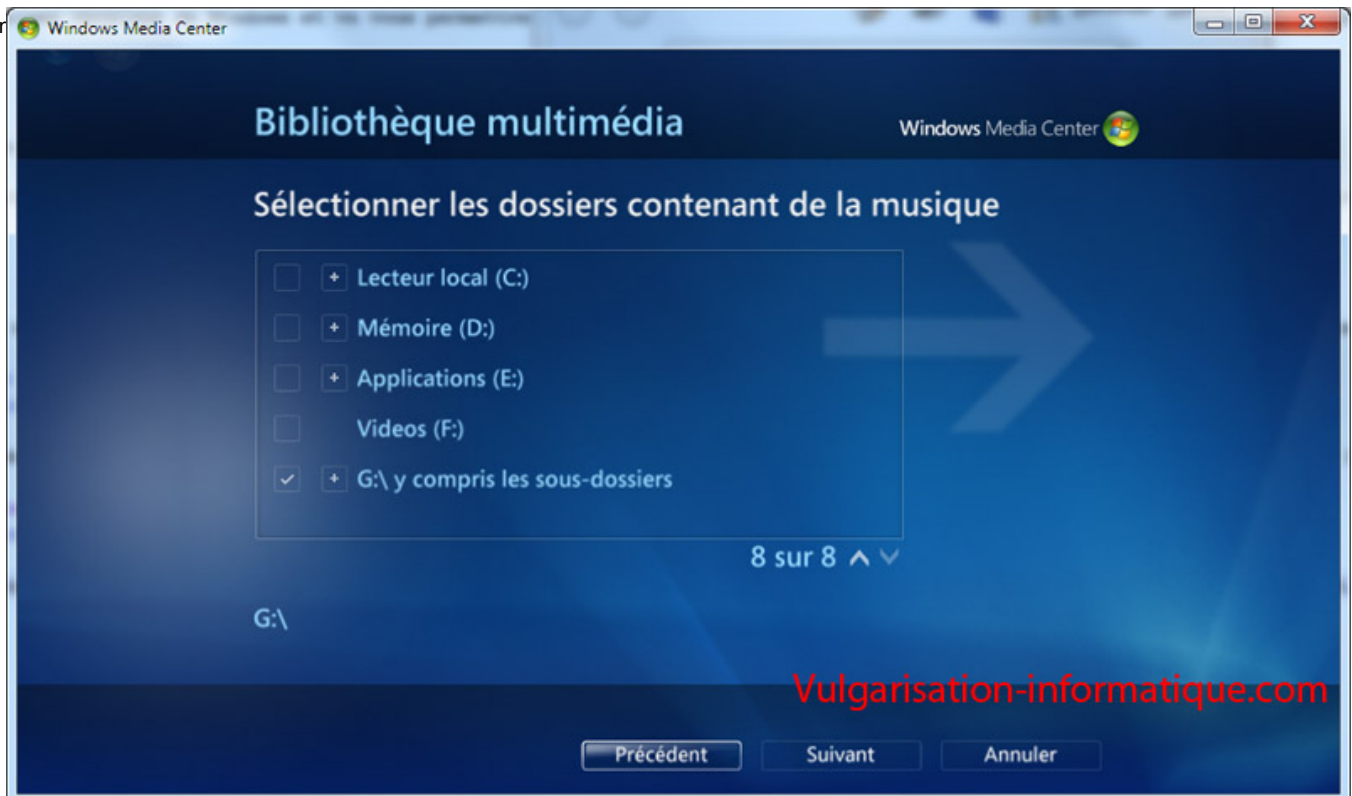
## Choix du type de contenu multimédia

Notre bibliothèque n'ayant jamais été créée, choisissez l'option **Ajouter des dossiers à la bibliothèque**. Le jour où vous souhaitez annuler l'autorisation de lecture et diffusion du contenu, choisissez l'option **Supprimer des dossiers de la bibliothèque**, puis cliquez ensuite sur **Suivant**. Choisissez ensuite le lieu où se trouvent vos dossiers à ajouter. Nous choisirons pour ce tutoriel l'option **Sur cet ordinateur** puisqu'il s'agira de l'option la plus fréquemment choisie. Cliquez sur **Suivant**.



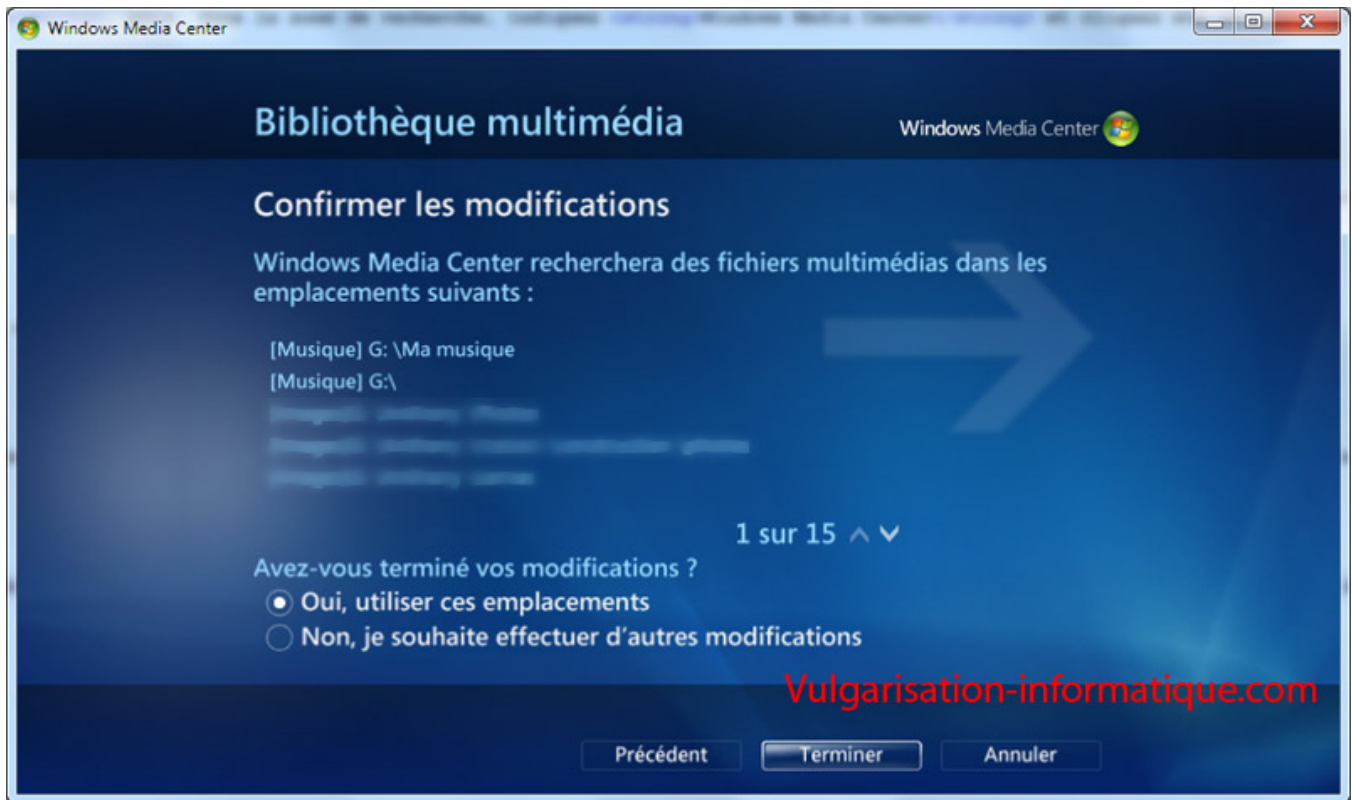
## Emplacement des dossiers autorisés

L'arborescence des dossiers de votre ordinateur s'affiche. Rendez-vous dans les dossiers dont vous souhaitez autoriser la lecture et diffusion de



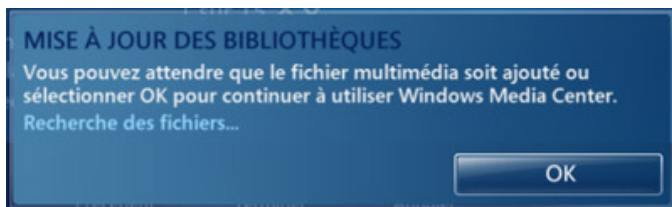
Choix des dossiers autorisés

Un récapitulatif s'affiche avec l'ensemble des dossiers choisis. Choisissez l'option **Oui, utiliser ces emplacements** puis cliquez sur **Terminer**.



Validation des emplacements

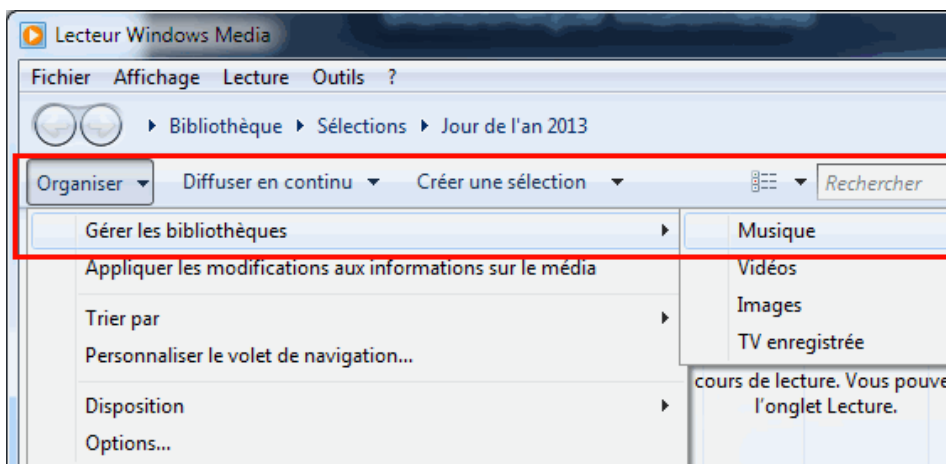
Cliquez ensuite sur **Ok** pendant que Media Center recherche les fichiers multimédias ...



Recherche des fichiers multimédias

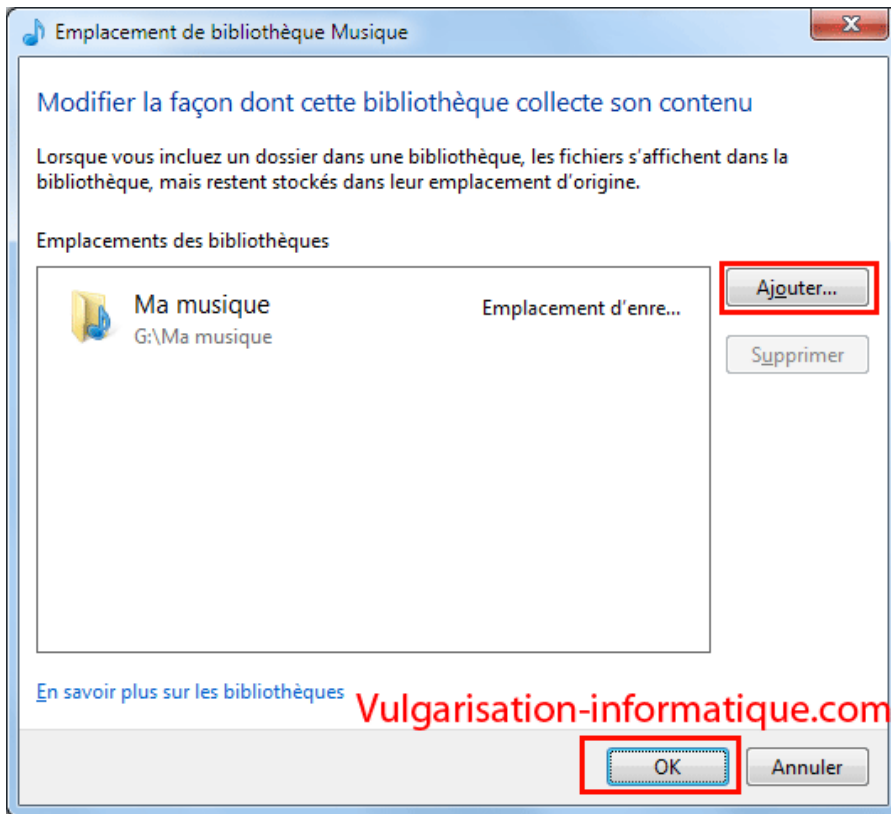
Sans Windows media Center

Il vous faut lancer Windows Media player, puis cliquer sur le bouton **Organiser** => **Bibliothèques** et choisir ensuite le type de contenu dont vous souhaitez autoriser la diffusion.



## Choix du type de contenu

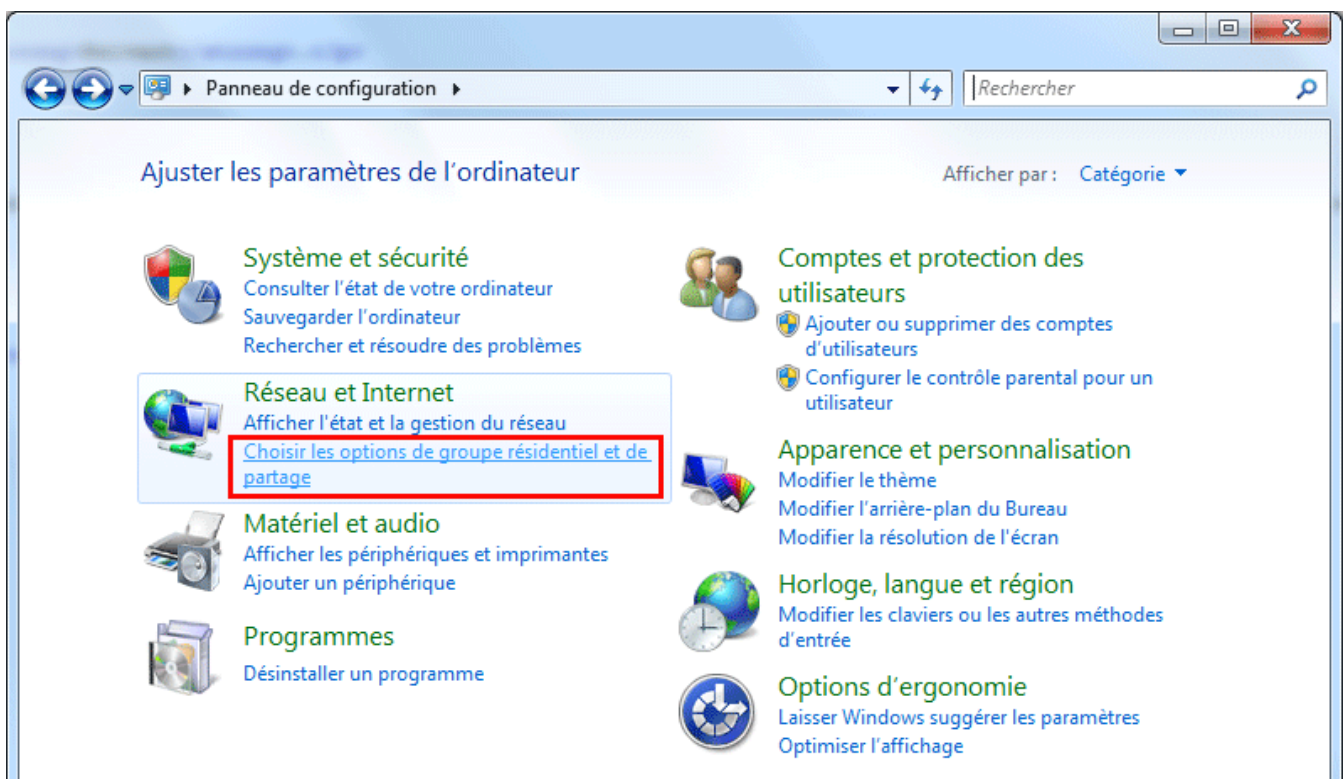
Cliquez sur le bouton **Ajouter** puis parcourez ensuite l'arborescence afin de choisir les dossiers de votre choix. Répétez l'opération autant de fois que nécessaire puis cliquez sur **Ok**.



## Création de la bibliothèque

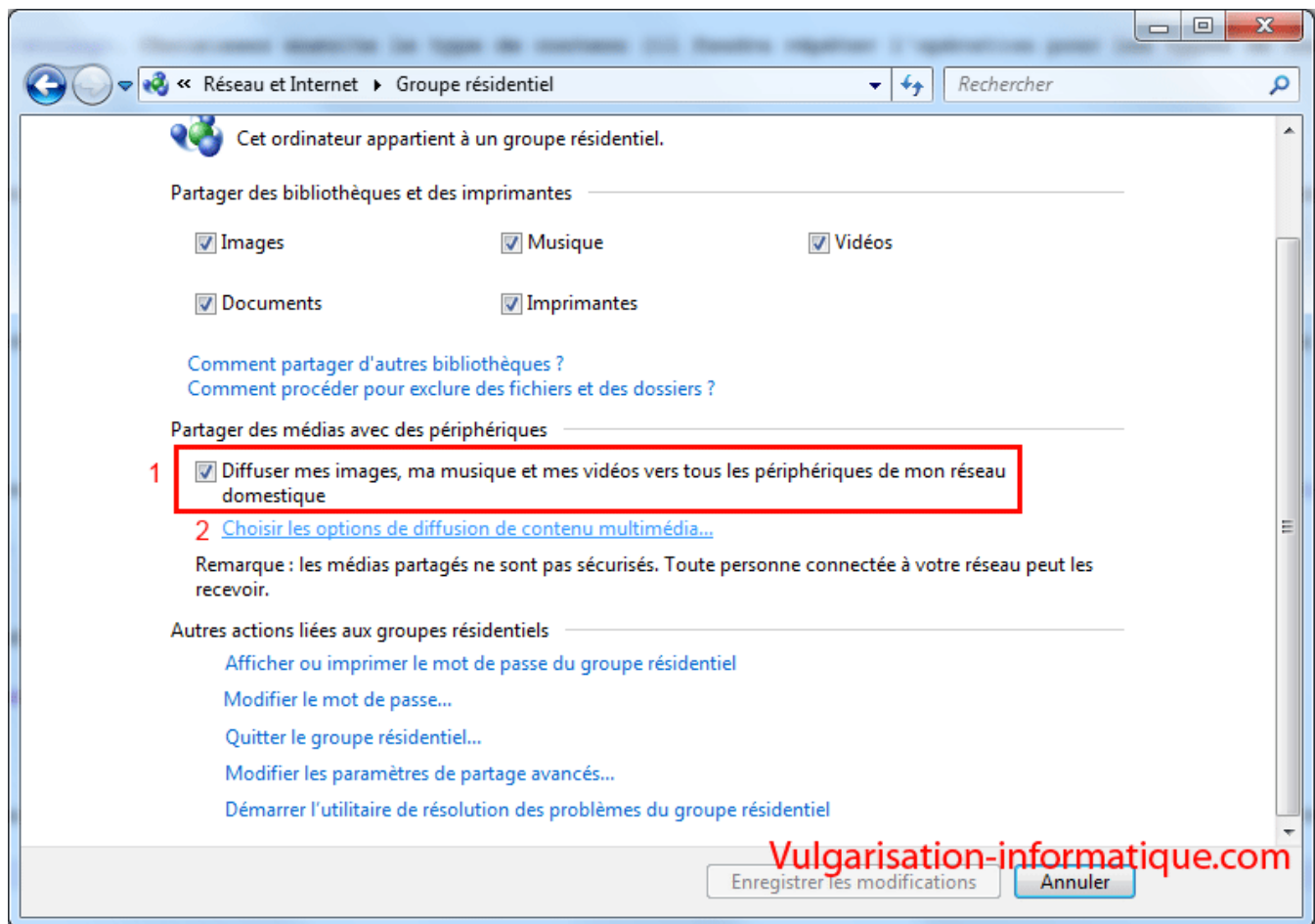
Autorisation du client DLNA à accéder à votre ordinateur

On pourrait penser que l'étape s'arrêterait là. Il n'en est rien. Vous devez maintenant dire à Windows qu'il doit accepter la diffusion du contenu vers votre TV. Connectez votre TV (ou client DLNA) au serveur DLNA via un réseau RJ45 ou un réseau Wifi pour qu'ils puissent communiquer. Cliquez sur le menu **Windows**, puis sur **Panneau de configuration** puis, dans la section **Réseau et internet**, cliquez sur le lien **Choisir les options de groupe résidentiel et de partage**.



## Panneau de configuration

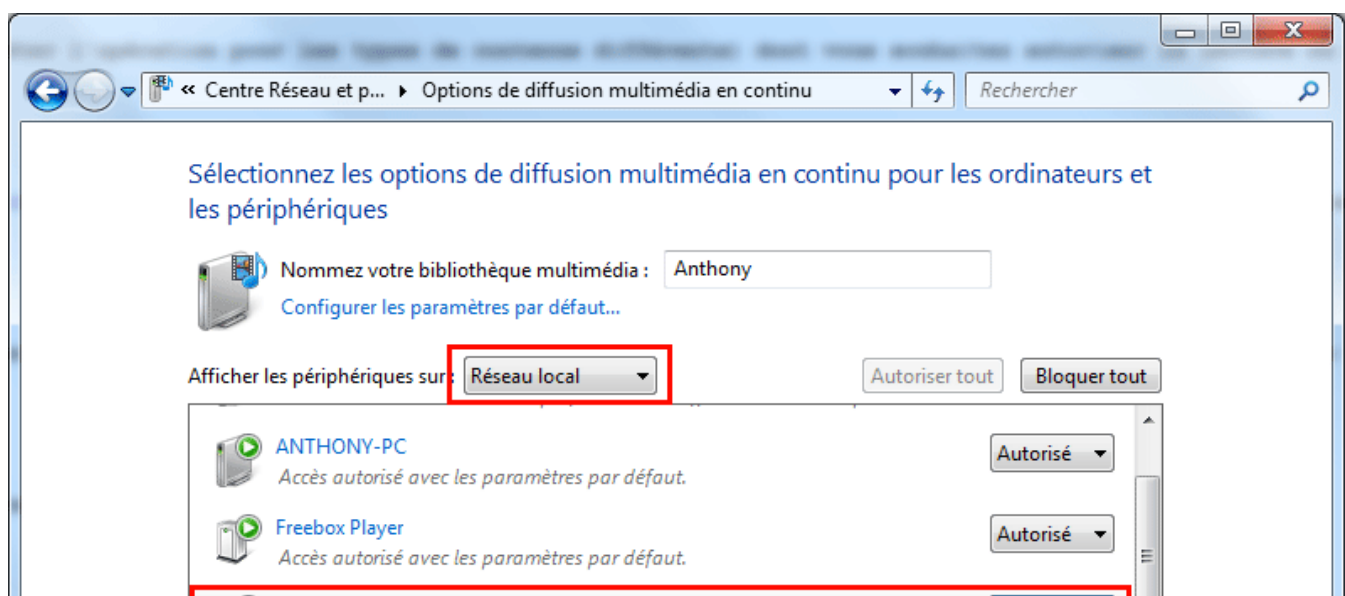
Cochez la case **Diffuser mes images, ma musique et mes vidéos vers tous les périphériques de mon réseau domestique** puis, pour affiner un peu ces réglages, cliquez sur le lien **Choisir les options de diffusion de contenu multimédia**.



## Options du groupe résidentiel

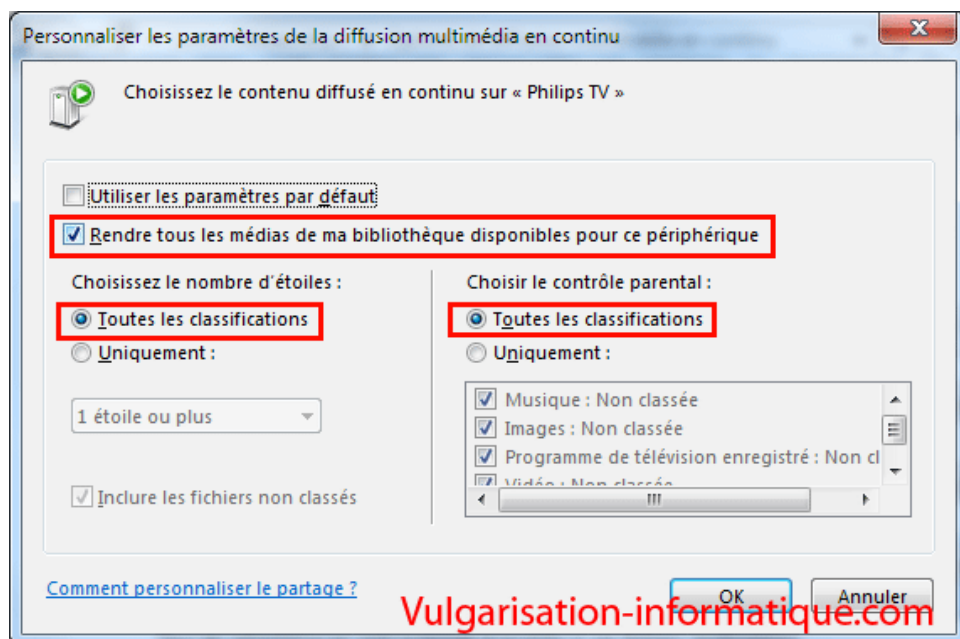
En haut, l'option **Afficher les périphériques sur ...** doit être sélectionnée avec le réseau que vous souhaitez utiliser pour diffuser le contenu. Dans ce tutoriel, il s'agit du **Réseau local**. En cas de doute, choisissez l'option **Tous les réseaux** seulement si ce tutoriel n'a pas fonctionné lorsque vous aurez terminé la procédure. Attention à la sécurité ...

Sélectionnez ensuite votre périphérique multimédia puis choisissez à droite de celui-ci l'option **Autorisé**. Cliquez ensuite sur le lien qui apparaît à gauche et qui s'intitule **Personnaliser**.



## Options de diffusion multimédia

Cochez la case **Rendre tous les médias de ma bibliothèque disponibles pour ce périphérique**. Vous avez la possibilité de restreindre la diffusion du contenu à certaines catégories classées. Choisissez-les si vous souhaitez mettre en place ce filtrage, dans le cas contraire choisissez les options **Toutes les classifications** de part et d'autre.

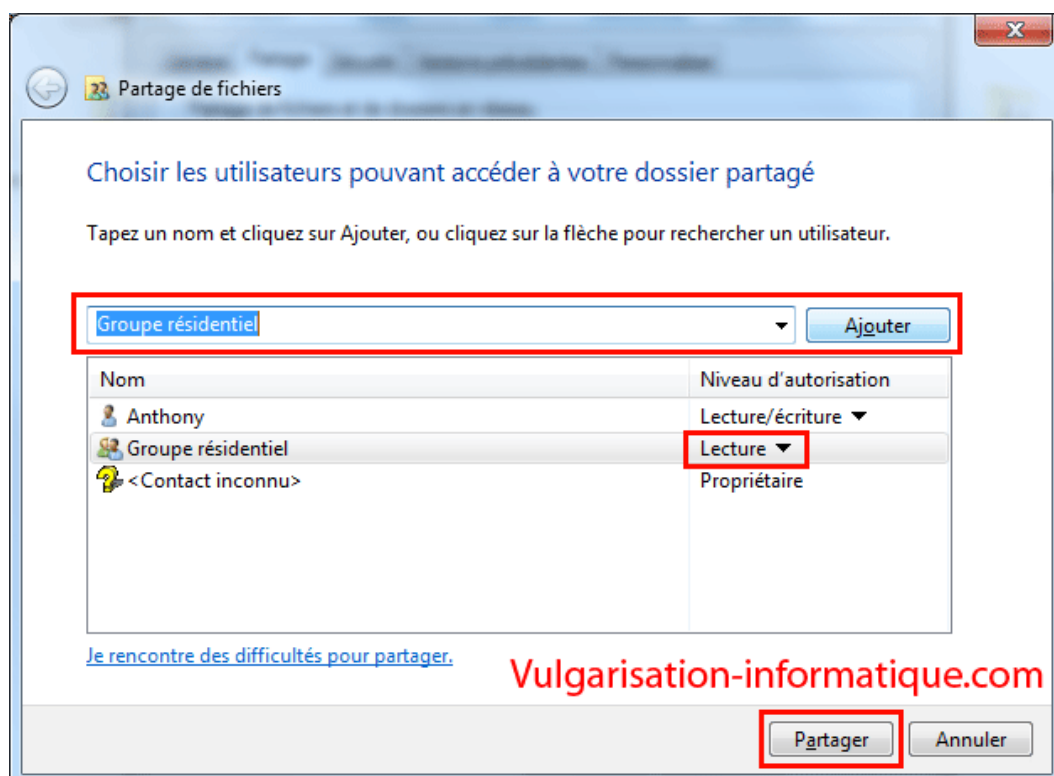


## Options de contrôle parental et de filtrage de contenu

### Partage récalcitrant

En cas de soucis, il est nécessaire que vous vous rendiez dans l'explorateur Windows sur chacun des dossiers dont vous souhaitez autoriser la diffusion. Faites un clic droit dessus, choisissez l'option **Propriétés** puis l'onglet **Partage** et cliquez sur **Partager**.

Dans la zone de choix, sélectionnez **Groupe résidentiel** puis cliquez sur **Ajouter** s'il ne figure déjà pas dans la liste. Ensuite, dans la colonne **Autorisation**, attribuez l'option **Lecture** puis cliquez sur **Partager**.



## Partage d'un dossier Windows

Visualiser les documents multimédias sur votre périphérique (TV, etc)

En fonction des téléviseurs, l'option n'est pas nommée de la même façon. Sur ma télé Philips, l'option se nomme **Parcourir le réseau**. Vous y retrouverez alors l'ensemble des dossiers que vous avez partagés ! Si vous disposez d'une Box multimédia fournie par votre FAI (fournisseur d'accès internet) telle la Freebox, la LiveBox ou encore la BBox, elles peuvent la plupart du temps faire office de client DLNA mais également de serveur DLNA. Vous pourrez donc, si votre TV n'utilise pas le protocole DLNA, utiliser la Box reliée à votre TV pour accéder au contenu de votre ordinateur, à travers la box.

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/dlna-television.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)